



Département de l'Eure, commune de
Neaufles-Saint-Martin



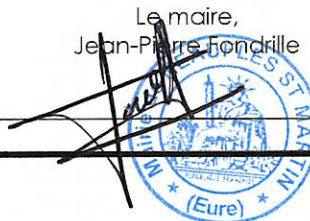
Plan local d'urbanisme

Pos initial approuvé le 5 mars 1979 ; 1^{ère} révision prescrite le 4 juillet 1986 approuvée le 21 avril 1989 ; 2^e révision prescrite le 5 juillet 1996 approuvée le 15 décembre 2000.

Plu prescrit le 27 octobre 2015, arrêté le 18 avril 2019
Plu approuvé le 5 février 2020

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 5 février 2020 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Neaufles-Saint-Martin

Le maire,
Jean-Pierre Hondrille



PREFECTURE DE L'EURE

14 FEV. 2020

Dossier

ARRIVEE



Date : 8 janvier 2020	Phase : Approbation	Pièce n° : ■
Mairie de Neaufles-Saint-Martin , 19 rue Saint-Martin (27830), tél : 02 32 55 00 04 / courriel : mairie.neaufles@yahoo.fr		

agence **Gilson & associés** Sas, urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres courriel : contact@gilsonpaysage.com

NEUFLES SAINT MARTIN

Plan Local d'Urbanisme

Composition du dossier

0. Délibérations du conseil municipal et arrêtés du maire

1. Rapport de présentation

2. Projet d'aménagement et de développement durables

2.1 Padd notice

2.2 Padd plan

3. Orientations d'aménagement et de programmation

4. Règlement

4.1 Règlement écrit

4.2 Document graphique, ensemble de la commune

1/5 000

4.3 Document graphique, le bourg

1/2 000

5. Servitudes d'utilité publique

5.1 Liste des servitudes d'utilité publique

5.2 Plan des servitudes d'utilité publique

1/5 000

6. Annexes

Annexes sanitaires

6.1 Notice technique

6.2 Schéma directeur d'assainissement (2009)

6.3a et 6.3b Plans d'adduction d'eau potable

1/5 000 et/2 000

Annexes

6.4 Classement sonore des infrastructures de transports